



<https://ausoniuseditions.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/>

Recommandations aux auteurs

Citation des sources en histoire antique

Octobre 2025

CITATIONS D'INSCRIPTIONS

On utilisera les abréviations du *Guide de l'épigraphiste* pour l'épigraphie latine et celles de l'AIEGL pour l'épigraphie grecque (<https://www.aiegl.org/grepiabbr.html>).

CORPUS	CITATION
<i>ILS</i>	D. 5210 (D pour Dessau)
<i>CIL</i>	<i>CIL</i> , XIII, 1256
<i>IG</i>	<i>IG</i> , XIII, 356
<i>IK</i>	<i>I-Stratonikeia</i> , 21-1, l. 2

CITATIONS DE SOURCES LITTÉRAIRES

Abréviations

Pour les auteurs grecs, on utilisera les abréviations proposées par le dictionnaire Liddell-Scott-Jones : <https://www.perseus.tufts.edu/hopper/help/quickstart.jsp>

→ en haut à droite de la fenêtre, cliquez sur [view abbreviations]

Pour les auteurs latins, on utilisera la liste de l'Oxford Classical Dictionary : <https://oxfordre.com/classics/page/ocdabbreviations/abbreviations>

Si cela n'est pas possible (abréviation inexistante, abréviation trop courte, œuvres rares...), on choisira des abréviations claires qui devront être identiques dans tout l'ouvrage, y compris dans le cas d'ouvrages collectifs.

Citations

Les numéros des livres, chapitres, paragraphes seront notés en chiffres arabes sans espace ni virgule. Si le titre de l'œuvre est précisé, il sera abrégé et entre virgules.

Liv. 20.3.2

Suet., *Tib.*, 4.1

Si on souhaite indiquer l'édition consultée, elle sera référencée dans la bibliographie sous un chapeau "Sources antiques".

Dans ce cas, la note se présentera comme suit :

Hdt., éd. Legrand 1948, 9.12 (à la place de Hdt. 9.12).

CITATIONS DANS L'INDEX

Les auteurs et leurs œuvres doivent être cités en entier tandis que les publications épigraphiques sont abrégées.

Appien

Guerre Mithridatique

2.54 23 n. 11

I. Magnesia

16 368 n. 39

88a 58 et n. 225-226

Dion Cassius

Histoire romaine